

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente janvier deux mille quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/01/2014

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Arlette DEMAR, Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAIN, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Sandra DERMIGNY (en remplacement de Dominique DUNAUD), Roger DESROCHES (en remplacement d'Alain FAUCHER), Camille DUDOGNON, Valérie GIROIR, Rémi JANDAUD, Isabelle LEON (en remplacement de Edith LERENARD), Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYGNAUD (en remplacement d'Yves CHABRIER), Monique REIX-BUSSY, Sabine VINCENT.

**EXCUSES :** Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Catherine GAUTHIER, Dominique GILLES, Hubert LEHMANN, Nadine MAGY, Philippe STEYAERT

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2014 – 020 : SPANC – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE COMBADE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président rappelle que la convention avec la Communauté de Communes Briance Combade, portant sur la mise à disposition des moyens humains et matériels nécessaires aux diagnostics des installations d'assainissement autonomes lors des cessions immobilières, prend fin au 31 décembre 2013.

A la demande de la Communauté de communes Briance Combade, Monsieur le Président propose de renouveler la précédente convention.

### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 30 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

**Approuve** le renouvellement pour 2014 de la convention élaborée pour l'année 2013,

**Autorise** Monsieur le Président à signer cette convention

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire  
Reçu à la Préfecture  
Le :  
Publié ou notifié  
Le :



Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** SPANC - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE COMBADE

---

**Date de transmission de l'acte :** 11/02/2014

**Date de réception de l'accusé de réception :** 11/02/2014

---

**Numéro de l'acte :** 2014-020 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20140130-2014-020-DE

---

**Date de décision :** 30/01/2014

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions